

Réf: Dossier N° : 58356

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « LES ATELIERS ZO »**

**Siège social : ABIDJAN - KOUMASSI PRODOMO-, VERS LE
TERRAIN DE PRODOMO**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 17 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « LES ATELIERS ZO » .

Objet: Confection de vêtements personnalisés, tenues professionnelles et de gadgets publicitaires, travaux d'imprimerie, vente de matériels d'imprimerie, divers

Capital social: 2 000 000 F CFA divisé en Deux Cents (200) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - KOUMASSI PRODOMO-, VERS LE TERRAIN DE PRODOMO

COGERANT: Monsieur KOBENA KOUAKOU YVES ROLAND.

Monsieur MAHI DEDO CYRILLE ANICET.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-32764 du 17/12/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°29284 du 17/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

